



AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉRARD- MAJELLA

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **lundi 26 août 2024 à 19h30**.

Au cours de cette séance, seront pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Demande de la Régie d'incendie partage de frais d'évaluateur
3. Retrait de la Régie d'incendie
4. Réparations de nids-de-poule
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Donné à Saint-Gérard Majella, ce 20^e jour du mois d'août 2024.



Manon Blanchette

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Manon Blanchette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella, certifie par la présente avoir publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci conformément à la loi.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20 août 2024.



Manon Blanchette

Directrice générale et greffière-trésorière